

# Emplois : **Le plan mandarine passe à l'orange !**

**À  
G  
U  
I  
C  
H  
E  
T  
O  
U  
V  
R  
T**

**La direction du Réseau nie l'existence d'un plan d'austérité sur l'emploi, mais les faits sont têtus ■ En ce début d'année, de nombreuses DR ont annoncé un serrage de ceinture drastique sur les moyens de remplacement ■ Que le projet puisse s'appeler "mandarine" nous interpelle ■ Il s'agit du même nom que le rapprochement La Poste/Caisse de Dépôts et Consignation, drôle de hasard !**

## **La CDC... déjà dans les murs**

Depuis l'annonce l'été dernier du rapprochement de la Caisse des Dépôts et du Groupe La Poste, de l'eau a coulé sous les ponts. A la rentrée 2018, le projet a été voté dans la "loi pacte" et présenté dans la foulée au Conseil d'Administration d'octobre sous le doux nom de projet "mandarine". On y vient !

Nous étions la seule organisation syndicale à avoir dénoncé l'annonce du "mariage" : l'Etat devient minoritaire et la CDC qui devient majoritaire au capital devra y "retrouver ses petits". La chasse aux coûts est d'autant plus ouverte que pour le Réseau, 2018 fut déjà une année horrible !

## **2019 pire que 2018 !**

La Direction du Réseau des bureaux de poste s'était enorgueillie d'un niveau de recrutement exceptionnel pour l'année 2018 !

En regardant de plus près, il ne s'agit que de comblements très en deçà du nombre de départs : 1 040 entrées dans la fonction de Chargé-e de clientèle pour... 3 560 départs ! Pour cette nouvelle année, la donne serait encore pire, à en juger par les premiers documents qui circulent sur la gestion des personnels.

Le mot d'ordre est clair : pour les deux premiers mois de l'année, c'est régime sec, aucun budget pour les moyens de remplacement et aucun comblement de poste. Ironie de l'histoire, à force de serrer les effectifs et après avoir supprimé les moyens de remplacements départementaux (EAR), la direction sollicite les CC pour aller bosser sur un Secteur voisin...

## **La stratégie... de la terre brûlée !**

La stratégie de La Poste est simple : il faut que les postier-es s'habituent à travailler en sous-effectif. Dans le même temps, les fermetures de bureaux de poste s'accroissent, détruisant emplois et service public postal. Les ambitions portées par La Poste dans le Contrat de présence postale territoriale 2020-2025, actuellement en cours de négociation, n'iront pas dans le sens d'améliorations, ne serait-ce que sur la présence postale.

Derrière les suppressions d'emplois et les fermetures de bureaux de poste se cache bien sûr la volonté de générer toujours plus de profits.

De là à faire le lien avec l'arrivée de la Caisse des Dépôts qui exigera un retour immédiat sur investissements, il n'y a qu'un pas que nous n'hésitons pas à franchir !

## **Des mesures trop précises... pour n'être que locales !**

Dans certaines DR, ordre est donné de ne pas faire de demande de moyens de remplacement :

- Aucun comblement de poste au moins sur les 2 premiers mois de 2019 dans un souci d'économie ;
- Un seuil pour chaque Secteur, il faudrait être au moins à - 2 une fois tous les CCR occupés ;
- Des demandes aux CCR, parfois même à certains CC, pour aller prester sur d'autres Secteurs !

**Des mesures qui ne peuvent sortir du chapeau de quelques directeurs ou directrices de DR. Pour SUD PTT, il s'agit bien d'un plan national !**

**Pour Sud PTT les priorités restent le service public, l'emploi et les conditions de travail des postier-e-s.**

**Nous exigeons le comblement immédiat des positions de travail vacantes.  
Il faut stopper la casse !**

